



VIVRE A GOULVEN



bevañ e goulc'henn
bulletin d'informations ~ keleier

Bulletin du 04 Juillet 2014

Le bulletin est disponible sur le site de la commune www.mairie-goulven.fr et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.

Le prochain bulletin paraîtra le 18 juillet 2014, merci d'envoyer vos articles avant le 17 juillet 2014 à 12h.

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi : **9h – 12h**.

La mairie est fermée le vendredi. **Attention mairie fermée les samedis 26 juillet, 2 août, 9 août et 16 août.**

Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



📍 **GOULVEN DÉCOUVERTE : EXPOSITION « ARTMOR PAGAN »** : œuvres contemporaines d'artistes locaux et patrimoine de la commune. Exposition du 06 juin au 29 août.



📍 **LE PARDON DE GOULVEN AURA LIEU LE 6 JUILLET. PROGRAMME DE LA JOURNÉE :**

* **Dès 10h20**, RV dans le jardin derrière l'église pour le départ de la **procession, à 10h30 : messe** en l'église de Goulven, suivie d'un pot.

* **A midi : Repas** à la salle communale organisé par le comité d'animation : **Jambon braisé, frites, salade, dessert** (9 €/adulte et 5 €/enfant de – 12 ans).

* **En fin d'après midi, concert d'orgue et de flûte, à 20h30 (ET NON 17H COMME PRECEDEMMENT ANNONCÉ)**, à l'église, organisé par Goulven Découverte sentiers et patrimoine.

📍 **Exposition : « Goulven, sites et monuments »**, de 14h à 16h dans l'ossuaire de l'église de Saint-Goulven, entrée libre, lundi 7 juillet, mardi 15 juillet, lundi 21 juillet, lundi 28 juillet, lundi 4 août, lundi 11 août, lundi 18 août, lundi 25 août, lundi 1^{er} septembre. **Visite guidée, de l'église de Saint-Goulven, les jours d'ouverture de l'exposition à 16h, rendez-vous devant l'ossuaire.**

📍 **FNACA-UNC : PÉTANQUE, à GOULVEN LE SAMEDI 19 JUILLET 2014.** Concours en doublette. Inscriptions 14h, préau de l'école. Jet du bouchon : 14h45. Prix : 5 € x 2. 10 € par équipe. Ouvert à tous et à toutes.



📍 **Exposition « Infographie et sculpture » réalisée par Armen71, dans votre commerce « A côté », du 15 juillet au 17 septembre.**

📍 **Les réponses aux questions posées lors de l'enquête publique concernant le projet d'assainissement collectifs ont consultables en Mairie aux horaires habituels.**

📍 **A louer au Presbytère de Goulven**, un appartement libre au 15 juin. Accessible en priorité aux personnes à mobilité réduite. Sous conditions de ressources. Contacter la mairie.

📍 **Recensement militaire** : les jeunes sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre de leur 16^{ème} anniversaire. Apporter le livret de famille des parents.

📍 **Urbanisme** : Déclaration préalable accordée Dominique Jaouen à Créac'h Gallic pour la construction d'un mur. Déclaration préalable accordée pour la rénovation hangar agricole par Didier Jouberton à Kermaden.

📍 **Les inscriptions à l'école du vieux Poirier** sont possibles dès à présent ; il convient de téléphoner à l'heure de midi afin de prendre un Rdv pour visiter l'école, rencontrer les enseignants et procéder à l'inscription. Tél : 02.98.83.50.46.

📍 **Transléonarde 2014** : Un grand merci pour la mobilisation de tous les bénévoles et des enfants pour l'accueil des coureurs dimanche dernier. A l'année prochaine !!"

📍 **LE COMITÉ DES FÊTES DE PLOUIDER** organise la traditionnelle **JAPNOZ LE SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUILLET**. Au programme : samedi 12 : concert de Tax Station (Lauréat Vieilles charrues 2012), Raggalendo et **Elmer food Beat** (15 € sur réservation) et dimanche 13 : marché de produits locaux (20 exposants) et Fest deiz gratuit (école de musique de Lesneven, Esquisse et **Carré Manchot**). Pour plus de renseignement : www.plouider.fr

📍 **Compte rendu succinct du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2014 : Enquête publique.** Après la lecture des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le conseil approuve son avis concernant le zonage d'assainissement des eaux usées. **Subvention aux associations** : La Côte des Légendes accueille : 50 €, Amicale Cycliste Goulven-Plouider : 250 €, FNACA Côte des Légendes : 250 €, Club de l'Amitié, Goulven : 300 €, Comité d'animation, Goulven : 550 €, Association des parents d'élèves, Goulven : 450 €, UNC, Goulven : 150 €, RRS du Léon : 31€, Goulven découverte, sentiers et patrimoine : 1000 € (500 €+ 500 € exceptionnelle), RASÉD, Lesneven : 31 €, Arz er Chapeliou Bro Leon : 650 €, Orgues en Finistère : 40 €, Gâs de Plouider : 180 € (sous réserve de justification), Dojo Kerlouan-Côte

des Légendes : 140 €, Patin Club, Plouider : 100 €, Tennis club, Plouider : 160 €, Plouider Basket-Ball : 100 € (sous réserve de justification), Stade Lesnevien athlétisme : 80 €, Lesneven/ Le Folgoët handball : 20 €, Ploudaniel handball : 20 €, Vélo sport plabennecois : 20 €, Société de chasse Goulven Plouider : 200 €, Secours populaire : 60 €, APFSEP : 60 €.

Tarifs cantine et garderie : il est décidé de ne pas augmenter le prix du repas de cantine qui reste donc 3,30 € pour un enfant et de 3,60 € pour un adulte. Pour la garderie, à partir de septembre 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, la garderie démarrera à 16h30. Actuellement, un tampon était utilisé par ½ heure de présence de l'enfant, un pour le goûter et la dernière demi-heure comptait double. A partir de la rentrée, le dernier ¼ d'heure qui sera facturé au prix d'une demi-heure.

Attribution d'indemnités au trésorier : Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal fixent à 100% le ratio de cette indemnité de conseil.

Délégation marchés publics au Maire : après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de modifier la délibération n° 13/2014 ainsi : « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil de 206 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant de contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Commission communale des impôts directs : le rôle de cette commission est consultatif, d'information mais aussi décisionnel dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. Après en avoir délibéré, le Conseil propose les noms suivants, pour les membres titulaires : ROLLAND Jeanine, PENARGUEAR André, RAMONET Marie José, MELLOUET Pascal, GOURHANT Daniel, SALAUN Dominique. Pour les membres suppléants : BODENNEC Odile, CORBE Michelle, ABIVEN Yves, PENNEC Christian, MORVAN Jean Pierre, CAER Jean Claude.

Ligne de trésorerie : elle permet à la commune de bénéficier d'une souplesse en cas de difficulté de trésorerie. Les membres du conseil font le choix de ne pas renouveler la ligne de trésorerie et de reporter cette décision à un ultérieur conseil.

Droit de préemption urbain : 3 déclarations d'intention d'aliéner sont parvenues à la Mairie. Elles concernent les parcelles suivantes : A1091 et A1150 au Désert, B 994 et B995 à Vis Ar Roch. La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption sur ces biens.

Travaux école : Deux entreprises ont candidaté pour la réfection de la couverture du versant sud et des deux triangles. Le choix du prestataire se porte sur l'entreprise SARL MORVAN, qui est la moins disante.

Motion de soutien à l'action de l'AMF : les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer. La commune de Goulven soutient les demandes de l'AMF : réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Le compte rendu intégral est consultable en mairie et sur le site internet.



Vie associative

Amicale cycliste Goulven Treflez Plouider :

	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dimanche 06 juillet	Départ 8h30, 90 km, circuit n°133	Départ 8h30, 85 km, circuit n° 3036	Départ 8h30, 63 km, circuit n° 30
Dimanche 13 juillet	Départ 8h30, 90 km, circuit n° 134	Départ 8h30, 77 km, circuit n° 3029	Départ 8h30, 61 km, circuit n° 35



Vie paroissiale

- Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

Samedi 5 juillet à 18h : messe à Plounéour. **Dimanche 6 juillet** à Goulven « Pardon de St Goulven. » La célébration prévue à 10h30 sera précédée, si le temps le permet, d'une courte procession. A partir de 10h20, nous nous rassemblerons dans le jardin public, proche de l'église, puis nous marcherons derrière les enseignes (bannières et relique de St Goulven), jusqu'à l'église en empruntant la route du bourg. A l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié. Dans le cadre de la kermesse de notre ensemble paroissial, vente de gâteaux maison après la messe. Le soir à 20h30, concert d'orgue et de flûte à l'église. **Samedi 12 juillet à 18h** : messe à St Frégant. **Dimanche 13 juillet à 10h30** : messes à Brignogan et Kerlouan à la chapelle de St Egarec. (Pardon). **Messe au Folgoët** : le dimanche à 18h jusqu'à la fin octobre. **Brignogan** : Messes en semaine à la sacristie. (Salle en haut de l'église à droite) **Mardi** à 9h (messe pour les défunts de nos familles). **Mercredi** et **Vendredi** à 18h. **Plounéour** : Permanences d'accueil au presbytère du lundi au samedi de 10h à 11h30.



Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77
 Courriel : contact@cc-pays-de-lesneven.fr Site : www.pays-lesneven.fr



Accès au réseau de collecte des ordures ménagères : une question, un dysfonctionnement, des incivilités auprès des points d'apport volontaire : contactez le pôle environnement par téléphone au **0810 440 500** ou par courriel « environnement@cc-pays-de-lesneven.fr »

- **Office de Tourisme Lesneven Côte des Légendes** : Avis aux organisateurs d'animations : Afin de faire paraître vos animations, merci de compléter le formulaire que vous retrouverez sur notre site internet en page d'accueil, rubrique "Professionnels", «annoncer un évènement» et «Formulaire en ligne». Toutes les informations que vous nous communiquerez via ce formulaire seront également publiées sur notre site internet www.tourisme-lesneven-cotedeslegendes.fr, rubrique "sortir/fêtes et animations". Afin d'apparaître dans le guide des animations de août et septembre, merci de transmettre vos informations avant le samedi 5 juillet. Pour toute question, contacter Geneviève DOLOU au 02.29.61.13.60. ou par mail : genevieve.dolou@lesneven-cotedeslegendes.fr.

- **6 accueils de l'Office de Tourisme du 1er juillet au 31 août. Lesneven** du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Dimanche du 14 juillet au 15 août et jours fériés de 10h à 12h. **Meneham** : tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h. **Brignogan Plages, Guissény et Plounéour-Trez** : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30. **Kerlouan** : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30.

- **Animations enfance jeunesse : Les programmes sont disponibles en mairie. Pass'loisirs** : animations sportives et de loisirs pendant les vacances pour les jeunes de 10 à 14 ans habitant la communauté de communes du pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. **Pass'découverte** : Mini-stage pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant la communauté de communes du pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. **Tournois sportifs** : Ouverts à tous. Tournois sportifs et festifs pendant les vacances d'été.

- **Centre Socioculturel Intercommunal 2 rue des Déportés, LESNEVEN tél : 02.98.83.04.91. Accueil de loisirs Intercommunal** : Le centre accueille toute l'année les enfants âgés de 3 à 14 ans de la communauté des communes. Les inscriptions pour les vacances d'été sont ouvertes. **Sortir en Familles cet été** : Le coût des sorties est de 2 € par adulte et gratuit pour les enfants. Renseignements et inscription à l'accueil du centre socioculturel.



Animations diverses

- **Comité d'animation Beva Er Vro, Plounéour-Trez. Jeudi 10 juillet** : Balade accompagnée à la découverte de la faune dans la Baie de Goulven. Observation des oiseaux, ancienne voie ferrée et Gare, lavoir de Tréanton. 10/12 km. **Départ à 14h30-15h Place St-Pierre. Lundi 14 juillet : Fête Traditions et Patrimoine.** Défilé en costume traditionnel, animations au lavoir, randonnée, jeux bretons, animations enfants... Bagad, chants de marin, dans round, fest deiz. Repas : Kig ha farz à emporter ou sur place à 12h15. Galettes/saucisses : Place de la mairie à partir de 19h. Dégustation de crêpes. Fest Noz, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

- **Ménéham : cet été, 11 dimanches seront animés par Avel Deiz à partir de 15h** : 10 festou deiz (du 29 juin au 14 septembre) et la journée du patrimoine le 21 septembre. Nous vous rappelons la création de notre site internet : www.aveldeiz-meneham.e-monsite.com **Le premier : le 13 juillet à partir de 15 h, avec la participation des groupes Gwechal et Deom Dei, vente de pastes de 10h à 12h et à partir de 14h30.**

- Chantal Guittet informe les groupes scolaires et associations de la 5^e circonscription du Finistère qu'ils ont la possibilité de **visiter gratuitement l'Assemblée Nationale** à l'occasion d'un de leurs déplacements à Paris. Le nombre de visiteurs est limité à 50 personnes par groupe. 2 créneaux de dates sont actuellement disponibles : le mardi 21 octobre à 17h, le mercredi 3 décembre à 17h. La visite dure environ 1h30. Pour plus d'information : www.assemblee-nationale.fr Réservation auprès de la permanence parlementaire de Chantal GUITTET 02.98.00.99.81. Priorité aux premiers appelants.

- Perynn Bleunven, Gwenn An Dreo, Anna Letissier et Anna Duval se lancent pour donner un **concert classique et baroque**. Ces 4 jeunes artistes aux multiples talents et à la bonne humeur contagieuse ont une grande expérience dans le chant et le théâtre, **Chapelle St Jaoua à Plouvien le samedi 5 juillet à 18h**. Entrée libre. Les versements libres seront affectés aux travaux de restauration de la chapelle. *Renseignements : F. Calvez 06.62.24.08.62.*

- **Tennis Club de la Côte des Légendes** : la permanence sur les terrains de Brignogan sera ouverte du 1^{er} juillet au 31 août pour les locations, forfaits et stages. Tournoi Brignogarros du 7 au 14 août. Renseignements: 02.56.31.84.58. tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes.

- **Mercredi 9 juillet 21h, Chapelle Pol de Brignogan-Plages**. Tempus Fugit : Ensemble de 5 instrumentistes et de 4 chanteurs dans un répertoire d'œuvres de la Renaissance mais aussi du Moyen-Age.

- **Balade contée sur le bord de mer - rendez-vous le lundi 7 juillet à 20h15 et le jeudi 17 juillet à 20h15** place de la mairie à Kerlouan. « Féerie de légendes - rendez-vous le jeudi 10 juillet à 20h15 chapelle saint Egarec. Sans inscription préalable participation libre. Contact : lesconteursdelanuit.overblog.com - Téléphone : 06.84.30.47.96.

- Rêves de Mer organise **la 3^{ème} édition de la Fête du Nautisme** au Centre Nautique Kermor à **Plounéour-Trez le dimanche 6 Juillet** de 10h à 18h. De nombreuses activités nautiques et sportives à découvrir gratuitement: char à voile, catamaran, kayak de mer, stand-up paddle, escalade mais aussi initiation à la marche aquatique « Randoplouf », démonstration de Kite Surf « Kite29 », démonstration de char à voile de compétition et pour plus de convivialité un marché de l'artisanat, des jeux gonflables et des chants de marins « Kanarvoriz » viendront animer cette Fête ! **Contact : 02.98.83.55.17., revesdemer@revesdemer.com, www.revesdemer.com**

- Retrouvez **le programme d'été de la Médiathèque Jules Verne de Plouider sur le site** : mediatheque@plouider.fr



Informations diverses

- A vendre 4 Ha de **paille d'orge**. Tél. : 06.70.83.76.96.

- **A donner 2 adorables chatons**, nés le 19.04, propres et sevrés. Tel : 02.98.83.54.08 après 20h.

- **Serres de Ravelin (St Frégant)** Promotions de fin de saison sur les plantes à fleurissement estival et plants de légumes ! A partir du vendredi 27 juin. Tél. : 02.98.83.01.94. www.serresderavelin.com

- **Garde d'enfant et heures de ménage** : jeune fille, 18 ans, dynamique et sérieuse, étudiante en Bac Pro services à la personne, (Stages effectués en crèche, école maternelle, maison de retraite...) Disponibilités vacances scolaires, week end. N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements. Possibilité de me déplacer dans un rayon de 10 kms autour de Plouider. Tél. : 06.47.96.32.88.

- **Isolations, cloisons sèches, finitions** (bandes), RG 2012. Artisan Daniel Gourhant, 29890 Goulven, Tél. : 02.98.83.56.47. Site internet : www.plaquiste29.com

- **Offre d'emploi** : vous avez le sens de la propreté, vous êtes rigoureux et rapide, organisé, attentionné et adroit, nous vous proposons un poste de responsable du secteur plonge/laverie : propreté de la vaisselle et des sols, entretien, rangement. Rejoignez une équipe jeune et dynamique. 39h/semaine. Salaire motivant. Merci de nous adresser votre CV et lettre de motivation à : info@labutte.fr

- **La vesti-boutique de la Croix Rouge** française place de l'Europe à Lesneven, sera fermée du 5 juillet au 4 août. Un box restera à disposition pour déposer les vêtements. Au mois d'août, la vesti boutique sera ouverte pour la vente, les vendredis après midi de 14h30 à 18h.

- **Vous vous occupez d'un proche âgé, en perte d'autonomie** : Les CLIC gérontologiques de Lesneven et des Abers, en partenariat avec la MSA d'Armorique et la CARSAT de Bretagne proposent aux enfants ou conjoints mobilisés par l'aide qu'ils apportent à leur proche, de participer à des échanges entre aidants familiaux. Ce groupe d'échange et d'information se réunira une fois par mois à partir du mois d'octobre 2014, au pôle social de Lannilis. Renseignement et inscription auprès du CLIC gérontologique, centre hospitalier de Lesneven, au 02.98.21.02.02.

- L'équipe enseignante invite les parents intéressés par l'enseignement bilingue par immersion breton-français à inscrire leurs enfants dès à présent pour la rentrée de septembre 2014. Il est possible d'inscrire les enfants qui auront 2 ans avant le 31 décembre 2014. Services proposés: Garderie pour le matin et le soir après la classe; cantine sur place. **Possibilité de transports scolaires.** Renseignements et contact. Ecole 02.98.83.37.24. ; Hors horaires scolaires 02.98.43.16.75. diwanlesneven@free.fr

- **L'association de protection des animaux** Les Alfredes propose à l'adoption des chiens et des chats issus de sauvetage ou abandonnés. Elle recherche de nouvelles familles d'accueil pour les animaux afin de pouvoir en sauver d'autres. Vous pouvez les contacter par mail à contact@lesalfredes.fr ou par téléphone au 07.81.72.40.10.

- **Stages de sculpture pour adultes et pour enfants** : au moulin de Carman à Kernilis, dans l'atelier du sculpteur Agathe Lafage. 4 stages proposés chaque semaine, du 21 juillet au 20 août inclus. Renseignements et pré-inscriptions sur le site www.agathe-lafage.fr et sur les téléphones d'Agathe : 06.74.10.57.86. et 09.80.42.25.92.

- **Retransmission gratuite sur grand écran des matchs de la coupe du monde.** RDV à la salle communale de Brignogan dès 17h30 le vendredi 4 juillet pour le 1/4 de finale contre l'Allemagne. Si la France est qualifiée, RDV à la salle communale de Brignogan dès 21h30 le mardi 8 juillet pour la demi-finale. **Bonne humeur et buvette à votre disposition pour encourager les Bleus !**



📍 **CINÉMA EVEN**, 18 rue Alsace-Lorraine à Lesneven. Tel. : 02.98.21.17.27 ; « **Qu'est ce qu'on a fait au bon dieu** » : samedi 05 (20h45), dimanche 06 (10h45); « **Maléfique** » : dimanche 06 (20h45 en 3 D) ; « **Sous les jupes des filles** » : vendredi 04 (20h45), lundi 07 (20h15) ; « **Khumba** » : jeudi 10 (14h15), samedi 12 (20h45 en 3D); « **Les drôles de poissons-chats** » : jeudi 10 (20h15), lundi 14 (20h15) ; « **Barbecue** » : vendredi 11 (20h45), dimanche 13 (20h45) ; « **Dragon 2** » : jeudi 17 (14h15), vendredi 18 (20h45 en 3D), dimanche 20 (20h45) ; « **La Ritournelle** » : jeudi 17 (20h15), dimanche 20 (10h45).

MEMENTO

Ordures ménagères : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal - 0.34 € TTC/min).

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 - du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 - Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898. **Electricité** : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Correspondants presse locaux : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; hpro@aliceadsl.fr, Ouest-France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; letissier.marc@wanadoo.fr

Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique. : lundi de 14h à 17h et mercredi, de 9h à 12h. 02.98.21.02.02.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conciliateur de justice : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

Médiateur de la république : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

ADIL, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50